

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b> <sup>(1)</sup>	3 et 4	<b>2 953</b>	3 432
Coût des ventes		(2 623)	(3 040)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>330</b>	392
Charges administratives et commerciales		(206)	(231)
Frais de R&D		(41)	(48)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE</b> <sup>(2)</sup>	3	<b>83</b>	113
Effet Stock Outil <sup>(3)</sup>		(3)	2
Autres produits et charges opérationnels <sup>(4)</sup>	5	(21)	13
Coûts de réorganisation	14	(53)	(182)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		(1)	0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>4</b>	(54)
Coût de l'endettement financier (net)		(18)	(19)
Autres produits et charges financiers	8	(2)	(12)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(15)</b>	(85)
Impôts sur les bénéfices	9	(39)	(27)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>(54)</b>	(113)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>(54)</b>	(113)
▪ dont part du Groupe		(55)	(116)
▪ dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		1	3
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</b>	10		
▪ Résultat de base par action		(1,27)	(2,67)
▪ Résultat dilué par action		(1,27)	(2,67)

(1) Le chiffre d'affaires à prix métaux constants calculés avec ces cours de référence n'est désormais plus présenté au sein du compte de résultat mais reste présenté dans l'information sectorielle en **Note 3** et est utilisé dans le rapport d'activité Partie 2.1.

Ce chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants est utilisé par le Groupe dans son suivi de la performance opérationnelle pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité (le coût des ventes étant retraité de la même manière). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce cours de référence est fixé à 5 000 euros par tonne pour le cuivre contre 1 500 euros en 2019 et au cours des années précédentes. Le cours de référence de l'aluminium est fixé à 1 200 euros par tonne pour l'aluminium, inchangé entre 2019 et 2020.

(2) Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

(3) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

(4) Comme détaillé en **Note 5**, sur le premier semestre 2020, les autres produits et charges opérationnels incluent notamment -18 millions d'euros de dépréciation d'actifs nets. Sur le premier semestre 2019, ils incluaient un produit net de cession de 10 millions d'euros.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

## État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>(54)</b>	(113)
<b>Éléments recyclables</b>	<b>(89)</b>	30
▪ dont différences de conversion	(66)	15
▪ dont couverture des flux de trésorerie	(23)	16
<b>Impôts sur éléments recyclables</b>	<b>5</b>	(3)
<b>Éléments non recyclables</b>	<b>(7)</b>	(10)
▪ dont gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(7)	(10)
▪ dont actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-
▪ dont quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global	-	-
<b>Impôts sur éléments non recyclables</b>	<b>1</b>	3
<b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(89)</b>	21
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(143)</b>	(92)
▪ dont part du Groupe	(144)	(95)
▪ dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	1	3

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

# État de la situation financière consolidée

## ACTIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Goodwill	11	237	242
Immobilisations incorporelles		116	126
Immobilisations corporelles		1 318	1 382
Participations dans les entreprises associées		34	37
Impôts différés actifs		165	175
Autres actifs non courants		110	92
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 981</b>	2 053
Stocks et en-cours		900	1 113
Actifs sur contrats		86	69
Clients et comptes rattachés		886	1 015
Instruments dérivés courants		57	40
Autres actifs courants		193	186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 028	642
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	7	90	0
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>3 240</b>	3 065
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>5 220</b>	5 117

## PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Capital, primes, résultat et réserves		1 097	1 167
Autres composantes des capitaux propres		(39)	42
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>1 058</b>	1 209
Intérêts ne donnant pas le contrôle		42	42
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	12	<b>1 100</b>	1 251
Provisions pour retraite et engagements assimilés	14	361	373
Provisions (non courant)	13 et 14	105	106
Dettes financières (non courant)	15	938	923
Instruments dérivés (non courant)		8	7
Impôts différés passifs		120	118
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 532</b>	1 527
Provisions (courant)	13 et 14	145	191
Dettes financières (courant)	15	365	190
Passifs sur contrats		322	256
Instruments dérivés (courant)		94	33
Fournisseurs et comptes rattachés		1 208	1 319
Autres passifs courants		391	350
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	7	63	0
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 588</b>	2 339
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 220</b>	5 117

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

## Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation <sup>(2)</sup>	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et Réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>1<sup>er</sup> JANVIER 2019<sup>(1)</sup></b>	<b>43 371 996</b>	<b>44</b>	<b>1 606</b>	<b>(8)</b>	<b>(309)</b>	<b>(36)</b>	<b>22</b>	<b>1 319</b>	<b>42</b>	<b>1 361</b>
Résultat net	-	-	-	-	(116)	-	-	(116)	3	(113)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(7)	13	15	21	0	21
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	-	-	-	-	<b>(122)</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>(95)</b>	<b>3</b>	<b>(92)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(13)	-	-	(13)	(2)	(15)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme de rachat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'actions et d'options sur actions réservés au personnel										
▪ Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	4	-	-	4	-	4
▪ Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Autres	-	-	0	-	0	0	(1)	(1)	-	(1)
<b>30 JUIN 2019</b>	<b>43 371 996</b>	<b>44</b>	<b>1 607</b>	<b>(8)</b>	<b>(441)</b>	<b>(23)</b>	<b>36</b>	<b>1 214</b>	<b>39</b>	<b>1 254</b>
<b>1<sup>er</sup> JANVIER 2020</b>	<b>43 449 835</b>	<b>44</b>	<b>1 606</b>	<b>(5)</b>	<b>(479)</b>	<b>(4)</b>	<b>47</b>	<b>1 209</b>	<b>42</b>	<b>1 251</b>
Résultat net	-	-	-	-	(55)	-	-	(55)	1	(54)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(6)	(18)	(65)	(89)	-	(89)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	-	-	-	-	<b>(61)</b>	<b>(18)</b>	<b>(65)</b>	<b>(144)</b>	<b>1</b>	<b>(143)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme de rachat d'actions	(310 914)	-	-	(10)	-	-	-	(10)	-	(10)
Plans d'actions réservés au personnel :										
▪ Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	3	-	-	3	-	3
▪ Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	0	-	(3)	-	3	(0)	-	(0)
<b>30 JUIN 2020</b>	<b>43 138 921</b>	<b>44</b>	<b>1 607</b>	<b>(15)</b>	<b>(540)</b>	<b>(22)</b>	<b>(16)</b>	<b>1 058</b>	<b>42</b>	<b>1 100</b>

(1) Les résultat et réserves consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 intègrent notamment les effets de l'application de l'interprétation IFRIC 23.

(2) Au 30 juin 2020, le nombre d'actions en circulation correspond aux 43 606 320 actions émises diminuées des 467 399 actions propres détenues.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Résultat net		(54)	(113)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill)		96	82
Coût de l'endettement financier (brut)		19	21
Effet Stock Outil <sup>(1)</sup>		3	(2)
Charge / (produit) d'impôts exigible et différés		38	28
Plus ou moins-value de cessions d'actifs	5	(1)	(10)
Autres retraitements <sup>(2)</sup>		(46)	128
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS<sup>(3)</sup></b>		<b>56</b>	136
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement		307	(203)
Impôts versés		(12)	(21)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		5	3
<b>VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS</b>		<b>301</b>	(220)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>357</b>	(85)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	12
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(106)	(133)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		(3)	0
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(1)	-
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		(0)	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(103)</b>	(122)
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT</b>		<b>254</b>	(207)
Émissions (remboursements) d'emprunts	2 et 15	215	(199)
▪ Dont le tirage sur la ligne de crédit syndiqué		200	-
▪ Dont la souscription de l'emprunt garanti par l'Etat		279	-
▪ Dont le remboursement du tirage sur la ligne de crédit syndiqué		(200)	-
▪ Dont le remboursement de l'OCEANE 2016-2019		-	(269)
Augmentations (réductions) de capital en espèces <sup>(4)</sup>		(10)	-
Intérêts financiers versés		(24)	(29)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		(7)	(4)
Dividendes payés		(0)	(15)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>		<b>175</b>	(246)
Incidence des variations des taux de change		(39)	3
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>390</b>	(451)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	15.A	626	886
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	15.A	1 015	436
▪ Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif		1 028	464
▪ Dont Concours bancaires courants – Passif		(12)	(28)

(1) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(2) Pour le premier semestre 2020, on relève principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour retraites, restructuration) pour -59 millions d'euros, l'annulation de la variation liée à la juste valeur des dérivés métaux et change pour 2 millions d'euros ainsi que l'annulation de la charge relative aux paiements en actions pour 3 millions d'euros. Pour le premier semestre 2019, on relevait principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour retraites, restructuration) pour 116 millions d'euros, l'annulation de la variation liée à la juste valeur des dérivés métaux et change pour 2 millions d'euros ainsi que l'annulation de la charge relative aux paiements en actions pour 4 millions d'euros.

(3) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « Cash-flow opérationnel » qui s'obtient par la réintégration des décaissements liés aux restructurations (de 98 millions d'euros au 30 juin 2020 et de 44 millions d'euros au 30 juin 2019) et déduction des impôts versés.

(4) Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a racheté 350 314 actions propres pour un décaissement de 10 millions d'euros.

# Notes annexes

## Note 1. Principes comptables

### A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans S.A. (la Société) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège dans l'immeuble Le Vinci, 4 allée de l'Arche, 92070 Paris La Défense Cedex, France.

Ses actions sont admises aux négociations sur le compartiment A de Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2020.

#### Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :

[https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr)

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2020 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des éléments ci-dessous ainsi que des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.B**.

Au 30 juin 2020, le Groupe a appliqué les normes, amendements ou interprétations suivants publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne sans que ces nouvelles applications aient de conséquences significatives dans les états financiers consolidés :

- Amendements aux références du Cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité » ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de la matérialité ».

Par ailleurs, l'analyse par le Groupe des conséquences des décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location dans le cadre de l'application d'IFRS 16 a été finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020. Les impacts sur les états financiers du Groupe sont non matériels.

## Nouvelles normes publiées et non encore applicables

L'IASB n'a pas publié de normes, amendements ou interprétations suivants adoptés par l'Union européenne et non encore applicables.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et potentiellement applicables au Groupe :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 16 au titre des allègements de loyers liés à la Covid-19.

Le Groupe n'anticipe pas de conséquences significatives dans les états financiers consolidés liées à l'application de ces normes.

## Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, la Direction a tenu compte dans ses appréciations des conséquences de la pandémie liée à la Covid-19, en dépit des grandes incertitudes sur son évolution et sur le futur de la crise qui en résulte. Ces conséquences sont décrites plus avant dans la **Note 2**. Les autres principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au cours des six premiers mois de l'année 2020, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et *goodwill* (voir **Note 6** et **Note 11**) ;
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 9**) ;
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme ;
- L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 13**) ;
- Les provisions et passifs éventuels (voir **Note 14** et **Note 16**) ;
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue et servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs, qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe Nexans, soient différents des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

## B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur la période, comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'évènements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

## Note 2. Principaux évènements

### A. COVID-19 – CONSEQUENCES SUR LES OPERATIONS ET LE FINANCEMENT

En 2020, le monde fait face à une pandémie sans précédent. Après un démarrage solide sur l'année, Nexans a dû adapter son modèle opérationnel pour anticiper et protéger ses salariés, tout en maintenant la continuité de son activité de manière à protéger aussi ses clients. Le Groupe a pris des mesures de sécurité en matière de santé mais aussi de continuité d'activité industrielle, permettant à la quasi-totalité des usines de fonctionner sans discontinuer bien qu'avec un niveau d'activité variable selon les usines et dans le temps.

Les conséquences opérationnelles de la pandémie sont détaillées plus en avant dans les parties 2 et 4 du rapport financier semestriel.

La crise qui résulte de cette pandémie a des incidences économiques généralisées. Le Groupe a considéré qu'elle constituait un indice de perte de valeur et a donc procédé à une revue de la valorisation de ses actifs nets notamment via le test de ses unités génératrices de trésorerie cf. **Note 6**.

Il a également suivi les évolutions des risques vis-à-vis des clients et fournisseurs (litiges, annulations de contrats, risques de crédit), ainsi que les conséquences sur les couvertures métal et change : cette revue n'a pas indiqué d'évolution pouvant donner lieu à des changements significatifs dans les positions prises dans les comptes.

Par ailleurs, elle a entraîné des dépenses sanitaires non récurrentes nécessaires à la poursuite de l'activité. Ces dépenses qui s'élèvent à 2 millions d'euros sont présentées dans les « Autres produits et charges opérationnels » au compte de résultat, cf. **Note 5**.

En termes de financement, le 25 mai 2020, Nexans a signé un prêt garanti par l'Etat (« PGE ») d'un montant de 280 millions d'euros avec un pool de banques françaises. Le prêt a une maturité de douze mois et comporte une option d'extension jusqu'à cinq années supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élève à 80%.

Crédit Agricole CIB (Agent du Financement), BNP Paribas (Coordinateur du Financement), CIC, Crédit Agricole Ile de France, Natixis et Société Générale participent à ce financement.

Conformément à la recommandation de l'ANC, ce PGE est présenté en emprunts non courants au 30 juin 2020, le Groupe ayant jusqu'au 9 avril 2021 pour statuer sur l'option d'extension de l'emprunt.

Auparavant, début avril 2020, le Groupe avait tiré 200 millions d'euros sur la ligne de crédit syndiqué afin de repayer les billets de trésorerie arrivant à échéance. Ce tirage a été remboursé le 22 juin 2020.

La dette financière nette est présentée dans la **Note 15**.

## B. Programmes de cession en cours

Deux programmes de cession sont en cours au 30 juin 2020. Le premier concerne l'activité métallurgie située en Allemagne, le second est relatif à l'entité Berk-Tek, basée aux Etats-Unis et dont l'activité concerne les câbles et systèmes LAN.

Le calendrier de ces programmes de cession prévoit une finalisation des ventes sur le second semestre 2020.

En conséquence, ces éléments sont présentés en « Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente » au 30 juin 2020 en application de la norme IFRS 5 cf. **Note 7**.

Le détail de leur contribution aux comptes du Groupe est également détaillé dans cette note.

## Note 3. Segments opérationnels

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme) les quatre segments suivants :

- « **Bâtiment & Territoires** » : Ce segment fournit des systèmes de câblage fiables et des solutions énergétiques plus intelligentes pour aider les bâtiments et les territoires à être plus efficaces, plus vivables et plus durables. Il couvre les marchés suivants : bâtiment, villes / réseaux intelligents, e-mobilité, infrastructures locales, systèmes d'énergie décentralisés, électrification rurale.
- « **Haute Tension & Projets** » : Ce segment accompagne les clients du début (conception, ingénierie, financement, gestion d'actifs) à la fin du cycle (gestion du système) pour les aider à trouver la solution de câblage la mieux adaptée à leurs enjeux d'efficacité et de fiabilité. Il comprend les marchés suivants : fermes éoliennes *offshore*, interconnexions sous-marines, haute tension terrestre, solutions intelligentes pour le secteur pétrolier et gazier (chauffage électrique direct, câbles de chauffage sous-marins).
- « **Télécommunications & Données** » : Ce segment aide les clients à déployer facilement des infrastructures en cuivre ou en fibre optique grâce à des solutions de câblage et de connectique *plug-and-play*. Il regroupe les activités suivantes : transmission des données (sous-marine, fibre, FTTx), réseaux de télécommunications, centres de données géants (*hyperscale*), solutions de câblage LAN.
- « **Industrie & Solutions** » : Ce segment accompagne les équipementiers et les chefs de projets d'infrastructure industrielle dans la personnalisation de leurs solutions de câblage et de connectique pour leur permettre de répondre à leurs enjeux d'électrification, de numérisation et d'automatisation. Il englobe les marchés suivants : transports (aéronautique, ferroviaire, construction navale, automobile), automatismes, énergies renouvelables (solaire, éolien), ressources (pétrole et gaz, mines) et autres (nucléaire, médical, manutention).

La rubrique « Autres » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés.

Parmi les éléments qui contribuent à la rubrique « Autres » il convient de mentionner les faits suivants :

- Au 30 juin 2020, le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment est constitué à hauteur de 99 % par le chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (98 % au 30 juin 2019).
- La marge opérationnelle de ce segment est négative de 15 millions d'euros au 30 juin 2020. Elle inclut les profits liés aux ventes de fils de cuivre d'une part, et certaines charges centralisées pour le Groupe et non réparties entre les segments (frais de holding) d'autre part.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

L'EBITDA consolidé s'entend comme la marge opérationnelle retraitée des dotations aux amortissements sur immobilisations, et les informations de l'exercice 2020 intègrent les conséquences de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Les chiffres présentés pour les premiers semestre 2020 et 2019 sont basés sur les éléments suivants :

- Les chiffres d'affaires à prix métaux constants sont calculés avec les cours de référence de 2020, soit 5 000 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonnes pour l'aluminium.
- La répartition entre segments opérationnels tient compte d'une rationalisation du suivi de l'activité effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette rationalisation est sans impact sur les unités génératrices de trésorerie.

## A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

<b>1<sup>er</sup> semestre 2020</b> (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Industrie & Solutions	Télécommunicat° & Données	Haute Tension & Projets	Autres	<b>Total Groupe</b>
Chiffre d'affaires net	1 279	603	221	381	469	<b>2 953</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants	1 233	598	220	376	468	<b>2 895</b>
EBITDA	58	30	15	60	(1)	<b>162</b>
Dotation aux amortissements	(25)	(18)	(4)	(18)	(14)	<b>(79)</b>
Marge opérationnelle	33	12	11	42	(15)	<b>83</b>
Dotation aux dépréciations / reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir <b>Note 6</b> )	(14)	-	-	-	(3)	<b>(18)</b>

<b>1<sup>er</sup> semestre 2019</b> (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Industrie & Solutions	Télécommunicat° & Données	Haute Tension & Projets	Autres	<b>Total Groupe</b>
Chiffre d'affaires net	1 472	738	266	340	617	<b>3 432</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants	1 386	723	264	337	561	<b>3 271</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants et cours de change 2020	1 353	722	262	312	562	<b>3 210</b>
EBITDA	80	58	25	39	(7)	<b>195</b>
Dotation aux amortissements	(25)	(18)	(5)	(19)	(14)	<b>(82)</b>
Marge opérationnelle	55	39	20	20	(21)	<b>113</b>
Dotation aux dépréciations / reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir <b>Note 6</b> )	-	-	-	-	-	<b>-</b>

## B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

Le Comité Exécutif analyse également la performance du Groupe sous un angle géographique.

1 <sup>er</sup> semestre 2020 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres <sup>(2)</sup>	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant <sup>(1)</sup>	431	349	375	1 798	2 953
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants <sup>(1)</sup>	419	351	370	1 755	2 895

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 <sup>er</sup> semestre 2019 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres <sup>(2)</sup>	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant <sup>(1)</sup>	557	412	352	2 111	3 432
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants <sup>(1)</sup>	529	406	348	1 988	3 271
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants et cours de change 2020 <sup>(1)</sup>	529	406	315	1 959	3 210

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

## C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'a pas de clients qui représentaient individuellement plus de 10 % de son chiffre d'affaires net au premier semestre 2020 ou au premier semestre 2019.

### Note 4. Chiffre d'affaires

La désagrégation du chiffre d'affaires du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

1 <sup>er</sup> semestre 2020 Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute Tension & Projets	Télécommunicat° & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 279	37	221	603	469	2 609
Obligations de performance remplies progressivement	-	345	-	-	-	345
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 279</b>	<b>381</b>	<b>221</b>	<b>603</b>	<b>469</b>	<b>2 953</b>

1 <sup>er</sup> semestre 2019 Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute Tension & Projets	Télécommunicat° & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 423	45	301	714	644	3 127
Obligations de performance remplies progressivement	-	305	-	-	-	305
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 423</b>	<b>350</b>	<b>301</b>	<b>714</b>	<b>644</b>	<b>3 432</b>

## Note 5. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Dépréciations d'actifs nets	6	(18)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(2)	4
Plus et moins-values de cession d'actifs	(a)	2	10
Frais connexes sur acquisitions et projets d'acquisition		(1)	(0)
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence	16	(1)	-
Autres dépenses opérationnelles non courantes	(b)	(2)	-
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>		<b>(21)</b>	<b>13</b>

(a) Sur le premier semestre 2020, les plus et moins-values de cession d'actifs concernent principalement des ventes d'actifs immobiliers en Chine.

Sur le premier semestre 2019, les plus et moins-values de cession d'actifs concernent principalement des ventes d'actifs immobiliers respectivement en France et en Suisse.

(b) Sur le premier semestre 2020, les autres dépenses opérationnelles non courantes correspondent aux dépenses sanitaires non récurrentes liées à la Covid-19 et nécessaires à la poursuite de l'activité.

## Note 6. Dépréciations d'actifs nets

### Processus suivi et résultats des tests

Le Groupe revoit la valorisation de ses *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au moins une fois par exercice et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020, et dans un contexte de pandémie liée à la Covid-19, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation de la manière suivante :

- Identification d'éventuels indices de perte de valeur spécifiques sur des actifs individuels et réalisation de tests de dépréciation sur les actifs identifiés,
- Revue de la valorisation de l'ensemble des UGT du fait de la Covid-19, qui constitue un indice de perte de valeur transversal.

### Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues, par zone géographique, pour l'établissement des *business plans* dans le cadre des tests de perte de valeur sont présentées ci-dessous :

- Les flux de trésorerie retenus dans les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections et intègrent les conséquences de la crise telles qu'appréhendées au 30 juin 2020. Elles reposent sur des hypothèses approuvées par le management du Groupe, et portent sur une période allant de 5 à 6 ans.
- Le Groupe a revu les taux d'actualisation utilisés dans le cadre des tests de dépréciation. Par ailleurs, l'environnement de taux d'intérêt du premier semestre 2020 est resté stable en dépit de la crise, entraînant la conservation des taux utilisés à fin décembre 2019.
- Le Groupe a revu et conservé pour ses tests les taux de croissance à l'infini du 31 décembre 2019.

### Résultat des tests de dépréciation

Suite aux tests réalisés sur le premier semestre 2020, des pertes de valeur pour 14 millions d'euros ont été comptabilisées. Elles portent essentiellement sur les actifs corporels de certaines activités en Amérique du Sud.

Une perte de valeur a également été comptabilisée sur la métallurgie allemande du fait du programme de cession en cours cf. **Note 7**.

La revue des valorisations au niveau des UGT n'a elle pas conduit à comptabiliser de perte de valeur sur le premier semestre 2020.

Sur le premier semestre 2019, l'exercice n'avait pas conduit à comptabiliser de perte de valeur.

### Analyses de sensibilité

Les valorisations des UGT testées sont basées sur les principales hypothèses présentées ci-avant.

Les analyses de sensibilité suivantes ont par ailleurs été réalisées en faisant varier de 50 points de base à la hausse le taux d'actualisation et de 50 points de base à la baisse le taux de croissance à l'infini par rapport aux hypothèses retenues.

Ces analyses font ressortir les éléments suivants :

- Une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses retenues conduirait à constater une charge de dépréciation complémentaire au 30 juin 2020 de 2 millions d'euros sur les activités sud-américaines.
- Une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini par rapport aux hypothèses retenues aurait conduit à reconnaître une dépréciation complémentaire de 1 million d'euros sur les activités sud-américaines.
- Les variations étudiées n'ont par ailleurs pas fait ressortir de dépréciation à constater au niveau des UGT.

Le Groupe a également réalisé des analyses en faisant varier le taux d'EBITDA : une diminution complémentaire de 50 points de base aurait conduit à reconnaître une charge de dépréciation complémentaire de 2 millions d'euros sur les activités sud-américaines, et aurait été sans impact sur les autres tests réalisés.

### Note 7. Actifs détenus en vue de la vente

Le Groupe a engagé un programme actif de cession de l'activité métallurgie en Allemagne, dont la réalisation devrait intervenir dans les douze prochains mois.

Les activités métallurgie sont présentées dans le segment opérationnel « Autres ».

Un programme actif de cession est également en cours pour l'entité Berk-Tek, basée aux Etats-Unis, l'avancement du projet de cession rend hautement probable une cession dans un délai inférieur à un an de cette société.

Les activités de cette entité concernent les câbles et systèmes LAN et sont rattachées au segment opérationnel Transmission, Distribution et Opérateurs.

Ces deux éléments remplissent les critères des activités détenues en vue de la vente au sens de la norme IFRS 5, et sont présentés en « Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente » au 30 juin 2020.

En application de la norme IFRS 5, le Groupe a évalué ces groupes d'actifs au montant le plus bas entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Cette évaluation a entraîné la comptabilisation d'une dépréciation des actifs nets de la métallurgie allemande pour les ramener à leur juste valeur.

Etat de la situation financière (en millions d'euros)	Actifs détenus en vue de la vente au 1 <sup>er</sup> semestre 2020	Affectation de la perte de valeur	Valeur nette comptable après affectation de la perte de valeur
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	32	(3)	29
Stocks et en-cours, nets	40	-	40
Clients et autre créances	16	-	16
Autres actifs	5	-	5
<b>Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>93</b>	<b>(3)</b>	<b>90</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	51	-	51
Autres passifs	12	-	12
<b>Total des dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>63</b>

Au 30 juin 2020, les réserves de conversion liées à ces entités représentent un gain de 1 million d'euros.

## Note 8. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1
Provisions	-	0
Pertes et gains de change (nets)	2	(6)
Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux	(1)	(3)
Autres	(3)	(4)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(2)</b>	<b>(12)</b>

## Note 9. Impôts sur les bénéfices

Les taux d'impôts effectifs sont les suivants pour les premiers semestres 2020 et 2019 :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Résultat avant impôts	(15)	(85)
- dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	1	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>(14)</b>	<b>(85)</b>
(Impôts sur les bénéfices)	(39)	(27)
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (en %)</b>	<b>(277,3) %</b>	<b>(32,18) %</b>

Le taux d'impôt effectif négatif pour le premier semestre 2020 est principalement lié à la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les pertes réalisées par certaines entités, ainsi qu'à la diminution du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs en Europe afin de prendre en compte l'impact défavorable de la crise sanitaire sur certaines activités du Groupe.

Le taux d'impôt effectif négatif pour le premier semestre 2019 est la conséquence du plan de restructuration Européen pour lequel les impacts comptabilisés sur le semestre concernent principalement des pays dans lesquels la reconnaissance d'impôts différés actifs est limitée.

## Note 10. Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE <sup>(1)</sup>	(55)	(116)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ <sup>(1)</sup>	(55)	(116)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE <sup>(1)</sup>	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	43 277 726	43 371 996
Nombre moyen d'instruments dilutifs – Actions gratuites et de performance	Relutif	Relutif
Nombre moyen d'actions dilué	43 277 726	43 371 996
RÉSULTATS NETS PART DU GROUPE PAR ACTION		
- Résultat de base par action <sup>(2)</sup>	(1,27)	(2,67)
- Résultat dilué par action <sup>(2)</sup>	(1,27)	(2,67)

(1) En millions d'euros.

(2) En euros.

## Note 11. Goodwill

L'évolution du *goodwill* au cours du premier semestre 2020 (237 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 242 millions d'euros au 31 décembre 2019) est liée aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux *goodwill* du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les *goodwill* font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2019. Sur le premier semestre 2020 et du fait de la crise liée à la pandémie, l'ensemble de ces *goodwill* a été testé cf. **Note 6**.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur le goodwill au 30 juin 2020, comme au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019.

## Note 12. Capitaux propres

### A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Comme au 31 décembre 2019, le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2020 de 43 606 320 actions entièrement libérées, de 1 euro de valeur nominale.

## **B. DISTRIBUTION**

Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a suivi la proposition du Conseil d'Administration de ne pas verser de dividendes.

L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 avait autorisé le 15 mai 2019 la distribution d'un dividende de 0,30 euro par action, ce qui, compte tenu des 43 606 320 actions ordinaires constituant le capital de la société à la date de mise en paiement du 21 mai 2019, avait entraîné un décaissement d'un montant de 13 millions d'euros.

## **C. ACTIONS PROPRES**

Nexans S.A. détient 467 399 actions propres au 30 juin 2020 contre 156 485 actions propres au 31 décembre 2019.

Durant le premier semestre 2020, Nexans S.A. a acquis 350 314 actions propres suite au programme de rachat d'actions approuvé par le Conseil d'Administration du 17 mars 2020.

## **D. OPTIONS DE SOUSCRIPTION**

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, il n'existe pas d'options de souscription d'actions en circulation, et il n'y en a pas eu sur l'ensemble du premier semestre 2020 ainsi que sur le premier semestre 2019.

## **E. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE**

Au 30 juin 2020, il existe 1 087 908 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action, soit 1,7 % du capital (996 625 actions au 31 décembre 2019 donnant droit à 2,3 % du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2020, une charge de 3 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (contre une charge de 3 millions d'euros reconnue dans le compte de résultat sur le premier semestre 2019).

## **Note 13. Retraites, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme**

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'évènements non récurrents significatifs. Au 30 juin 2020, les principaux engagements et actifs de couverture de la France, de l'Allemagne, du Canada et des Etats-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs. Les actifs de couverture de la Suisse ont également été réévalués.

### Principales hypothèses :

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

	Taux d'actualisation 30 juin 2020	Taux d'actualisation 31 décembre 2019	Taux d'actualisation 30 juin 2019
France	1,00 %	0,70 %	1,15 %
Allemagne	1,00 %	0,70 %	1,15 %
Suisse	0,10 %	0,10 %	0,35 %
Canada	2,35 %	2,85 %	2,95 %
États-Unis	2,95 %	3,60 %	3,80 %

### Evolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés :

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>365</b>	358
- dont actif net d'engagement	(8)	(5)
- dont provision nette d'engagement	373	363
Charge / (produit) reconnu en résultat	9	4
Charge / (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global	7	10
Contributions et prestations payées	(15)	(15)
Autres impacts (change, effet de périmètre, ...)	(5)	-
<b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 30 JUIN</b>	<b>360</b>	357
- dont actif net d'engagement	(2)	(6)
- dont provision nette d'engagement	361	363

## Note 14. Provisions

### A. ANALYSE PAR NATURE

L'évolution des provisions se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>297</b>	38	159	101
Dotations	31	7	21	5
Reprises (provisions utilisées)	(74)	(3)	(68)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(3)	(4)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Écarts de conversion et autres	(0)	(1)	4	(2)
<b>AU 30 JUIN 2020</b>	<b>249</b>	<b>37</b>	<b>111</b>	<b>101</b>

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles intègrent également le cas échéant les provisions sur les contrats de biens et services en cours.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel, qui représentent un montant de 74 millions d'euros au 30 juin 2020 (se référer à la **Note 16**).

## B. ANALYSE DES COÛTS DE RÉORGANISATION

Les coûts de réorganisation se sont élevés à 53 millions d'euros sur le premier semestre 2020, et couvrent les principales natures de charges suivantes :

(en millions d'euros)	Coûts sociaux	Dépréciations et mises au rebut d'actifs <sup>(1)</sup>	Autres coûts monétaires	TOTAL
Dotations de la période nettes des reprises de provisions devenues sans objet	10	-	6	17
Autres coûts de la période	7	2	27	37
<b>TOTAL COÛTS DE RÉORGANISATION</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>53</b>

<sup>(1)</sup> Présentées en moins des actifs correspondants sur l'état de la situation financière consolidée.

Ces coûts comprennent notamment 26 millions d'euros lié au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019. Ce montant correspond principalement aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS, dans les principaux pays que sont l'Allemagne, la France et la Belgique. Sur le premier semestre 2019, les coûts sur ce projet annoncé le 24 janvier 2019 s'élevaient à 154 millions d'euros.

Les coûts du premier semestre 2020 comprennent par ailleurs des coûts liés à de nouveaux plans lancés en 2020 en Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Europe pour 10 millions d'euros.

En plus des coûts de restructuration, les autres coûts monétaires comprennent en 2020 11 millions d'euros de coûts directement liés au programme de transformation s'inscrivant dans la démarche annoncée par le Groupe le 9 novembre 2018. Ces coûts de transformation s'élevaient à 4 millions d'euros sur le premier semestre 2019.

En 2020, comme au cours des années précédentes, les plans s'accompagnent, dans la mesure du possible, de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

## Note 15. Endettement net

Au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019, la dette long terme du Groupe est notée BB par Standard & Poor's avec une perspective négative.

### A. ANALYSE PAR NATURE

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts obligataires <sup>(1)</sup> – Non courant	15.B	523	772
Autres emprunts non courants <sup>(1)</sup>	15.C	334	59
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE – NON COURANTE<sup>(2)</sup></b>		<b>857</b>	<b>831</b>
Emprunts obligataires – Courant	15.B	250	-
Emprunts courants et intérêts courus non échus <sup>(2)</sup>	15.C	79	150
Concours bancaires		12	16
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE - COURANTE<sup>(2)</sup></b>		<b>341</b>	<b>165</b>
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE BRUTE<sup>(2)</sup></b>		<b>1 198</b>	996
Actifs financiers courants		-	-
Trésorerie		(992)	(617)
Équivalents de trésorerie		(36)	(25)
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE HORS DETTES SUR LOYERS FUTURS</b>		<b>170</b>	355
Dettes sur loyers futurs <sup>(3)</sup>		106	116
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE</b>		<b>276</b>	471

(1) Hors intérêts courus non échus court terme et dettes sur loyers futurs.

(2) Hors dettes sur loyers futurs.

(3) Les dettes sur loyers futurs comprennent 81 millions d'euros de dettes non courantes, le solde correspondant à des dettes courantes. La charge d'intérêts afférente s'élève à 2 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

### B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 30 juin 2020 (en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal
Emprunt obligataire 2021	250	250	26 mai 2021	3,25%
Emprunt obligataire 2023	335	325	8 août 2023	3,75%
Emprunt obligataire 2024	200	200	5 avril 2024	2,75%
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES<sup>(1)</sup></b>	<b>785</b>	<b>775</b>		

(1) Dont intérêts courus court terme pour 13 millions d'euros.

Le 8 août 2018, Nexans avait réalisé une émission obligataire d'un montant de 325 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 5 ans (échéance 8 août 2023) était assortie d'un coupon annuel de 3,75 %. Le prix d'émission était de 100 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 5 avril 2017, Nexans avait réalisé une émission obligataire de 200 millions d'euros à échéance 5 avril 2024. Le prix d'émission représentait 100,00 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 26 mai 2016, Nexans avait réalisé une émission obligataire de 250 millions d'euros à échéance 26 mai 2021. Le prix d'émission représentait 100,00 % de la valeur nominale de l'obligation. Cette émission obligataire est classée en « Emprunts obligataires – Courant » au 30 juin 2020.

Début janvier 2019, la totalité des obligations convertibles de l'OCEANE 2019 avait été remboursée pour 276 millions d'euros, coupons courus inclus.

### C. EMPRUNTS NON OBLIGATAIRES

Le 17 juin 2020, Nexans a reçu les fonds provenant d'un Prêt bancaire Garanti par l'Etat pour un montant de 280 millions d'euros cf. **Note 2**. Cet emprunt d'une maturité de douze mois comporte une option d'extension jusqu'à 5 ans supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élève à 80%.

Cet emprunt est classé en « Autres emprunts financiers non courant » au 30 juin 2020 pour une valeur comptable de 279 millions d'euros.

Début avril 2020, Nexans a tiré 200 millions d'euros sur la ligne de crédit syndiqué de 600 millions d'euros amendée en décembre 2018. Ce tirage a été remboursé le 22 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les « Autres emprunts non courants » comprennent par ailleurs une dette de l'ordre de 50 millions d'euros destinée à financer la construction d'un bateau câblé (montant de l'emprunt inchangé par rapport au 31 décembre 2019). Se référer également à la partie **15.D** ci-dessous.

Au 31 décembre 2019, les « Emprunts courants » comprenaient entre autres un programme de cession de créances commerciales (programme dit *On Balance Sheet*) en euros mis en place par Nexans France depuis le deuxième trimestre 2010, dont l'encours maximum est contractuellement fixé à 80 millions d'euros. Ce programme est terminé au 30 juin 2020.

### D. COVENANTS

La ligne de crédit syndiqué de 600 millions d'euros signée en décembre 2015 et amendée le 12 décembre 2018 a une échéance fixée au 12 décembre 2023.

Elle comprend au sein des 600 millions d'euros une ligne de tirage très court terme de 200 millions d'euros ayant notamment pour vocation à sécuriser un programme de titres négociables signé le 21 décembre 2018 pour un montant maximum de 400 millions d'euros. Au 30 juin 2020, ce programme de titres négociables à court terme n'est pas utilisé.

Le crédit syndiqué amendé ainsi que le Prêt Garanti par l'Etat sont assortis de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1.20 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé tel que défini en **Note 3**, et qui ne doit pas excéder 3.2.

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, ces ratios sont largement respectés.

D'autre part, afin de financer la construction d'un bateau câblé, une filiale du Groupe a souscrit en mai 2019 un emprunt de 1 050 millions de couronnes norvégiennes. Ce financement, qui est débloqué par tranches au fil de la construction du bateau, sera remboursé linéairement sur les douze années qui suivent la livraison du bateau. Il inclut par ailleurs deux options exerçables par le Groupe à la date de livraison du bateau : la première permet de passer d'un taux d'intérêt variable à un taux d'intérêt fixe, quand la seconde permet de choisir la devise de remboursement parmi la couronne norvégienne, l'euro ou le dollar américain.

En outre, cet emprunt comprend des ratios financiers qui comprennent les ratios financiers applicables au Groupe et définis dans le contrat syndiqué amendé (cf. ci-dessus), ainsi que des ratios applicables à la filiale du Groupe :

- Un ratio du niveau de capitaux propres par rapport au total actif ;
- Un ratio d'endettement net par rapport aux capitaux propres ; et
- Le niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, les ratios associés au prêt finançant la construction d'un bateau câblé sont largement respectés.

Le Groupe n'est pas soumis à d'autres contraintes en termes de ratios financiers.

## Note 16. Passifs éventuels, litiges

### A. ENQUÊTES DE CONCURRENCE

Fin janvier 2009, des enquêtes antitrust ont été lancées dans plusieurs pays contre divers fabricants de câbles, y compris des sociétés du Groupe, en lien avec des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains.

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne, qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une entente anticoncurrentielle dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende infligée à Nexans France SAS par la Commission européenne.

Début juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende de 70,6 millions d'euros imposée par la Commission européenne.

Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne, lequel a rejeté l'appel le 12 juillet 2018. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de l'arrêt du Tribunal de l'Union Européenne devant la Cour de Justice de l'Union européenne, qui a rejeté l'appel le 16 juillet 2020.

La décision de la Commission européenne a indirectement entraîné des actions en indemnité. Ainsi, certaines entités du Groupe ont fait l'objet, courant avril 2019, de plaintes de clients introduites devant les tribunaux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Italie, contre Nexans et d'autres défendeurs.

Au Royaume-Uni, Scottish and Southern Energy a déposé devant les tribunaux britanniques une plainte contre Nexans France SAS, la Société et certaines sociétés du groupe Prysmian. Cependant, en septembre 2019, la plainte contre Nexans France SAS et la Société a été interrompue.

En outre, l'un de nos concurrents faisant l'objet d'actions en dommages et intérêts initiées en 2015 a intenté deux recours en contribution à l'encontre d'autres groupes de sociétés producteurs de câbles sanctionnés par la Commission européenne, dont Nexans France SAS et la Société. L'un des recours en contribution est actuellement suspendu, dans l'attente du résultat de la procédure au principal, tandis que l'autre en est encore à un stade procédural très préliminaire.

La plainte en Italie a été déposée devant le tribunal de Milan par Terna S.p.A. Nexans Italia a soumis ses arguments en défense le 24 octobre 2019, opposant notamment l'irrecevabilité de la demande formée contre la mauvaise personne morale, Nexans Italia n'ayant pas été destinataire de la décision de la Commission. Après une première audience le 13 novembre 2019, le juge a rejeté la demande de Terna le 3 février 2020, pour manque de clarté. Terna a depuis lors complété sa requête et une audience est prévue le 29 septembre 2020.

La plainte aux Pays-Bas a été déposée conjointement par l'Autorité de l'Electricité et de l'Eau du Bahreïn, le Gulf Cooperation Council Interconnection Authority, le Ministère koweïtien de l'électricité et de l'eau et Oman Electricity Transmission Company, à l'encontre de certaines sociétés du groupe Prysmian et de ses anciens actionnaires, ainsi que du Groupe Nexans et du Groupe ABB. Cette action a été introduite devant le tribunal d'Amsterdam. Le 18 décembre 2019, Nexans a déposé une requête contestant la compétence de la juridiction saisie. Les demandeurs ont soumis leurs arguments en réponse le 12 février 2020 et l'audience consacrée à cette question procédurale préliminaire est fixée au 8 septembre 2020. La décision correspondante est susceptible d'intervenir en 2020.

Les enquêtes menées dans le secteur des câbles haute tension par les autorités américaines, japonaises, néo-zélandaises et canadiennes ont été clôturées sans sanction. La procédure engagée par l'autorité de la concurrence australienne (« ACCC ») contre Nexans, a été annulée par les tribunaux australiens, les juges ayant refusé de sanctionner Nexans et sa filiale australienne dans le secteur des câbles haute tension dans une affaire impliquant la vente de câbles basse et moyenne tension.

CADE, l'autorité de concurrence brésilienne, a clos son enquête dans le secteur des câbles électriques haute tension. Le 15 avril 2020, le tribunal de CADE a sanctionné plusieurs fabricants de câbles, dont la Société à hauteur de 6 384 600 reales brésiliens (environ 1,1 million d'euros). La Société s'est acquittée du paiement de l'amende et fait actuellement appel de la décision devant les juridictions brésiliennes.

En Corée, les filiales locales ont coopéré avec l'autorité de la concurrence de Corée du Sud (la « KFTC ») dans le cadre d'enquêtes initiées entre 2013 et 2015 dans des secteurs autres que la haute tension. La KFTC a octroyé une immunité totale (et zéro amende) sur quinze de ces enquêtes. Pour deux autres enquêtes, les filiales coréennes de Nexans se sont vu octroyer une réduction d'amende de 20% et se sont acquittées d'une amende d'un total de 850 000 euros. Toutes ces enquêtes administratives sont maintenant closes et les risques associés à la majorité des actions en indemnisation émanant de clients liées à ces enquêtes sont également clos. Seuls quatre procédures sont encore en cours.

Le 24 novembre 2017, en Espagne, Nexans Iberia et la Société (en sa qualité de société mère de Nexans Iberia) ont été notifiées d'une décision de l'autorité de la concurrence espagnole (« CNMC »), constatant que Nexans Iberia avait directement participé à des pratiques contraires au droit de la concurrence espagnol dans les secteurs des câbles basse et moyenne tension. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende imposée à Nexans Iberia par la CNMC. Début janvier 2018, Nexans Iberia a réglé l'amende de 1,3 million d'euros imposée par la CNMC. Nexans Iberia et la Société ont fait appel de la décision de la CNMC. Le jugement d'appel est attendu en 2020.

Au 30 juin 2020, faisant suite à une réévaluation des risques, le Groupe dispose d'une provision pour risques de 74 millions d'euros destinée à couvrir l'ensemble des procédures mentionnées ci-dessus, ainsi que les conséquences directes et indirectes des décisions y relatives qui ont été ou seront rendues et en particulier les actions en dommages-intérêts initiées par les clients (existantes ou potentielles). Le montant de la provision est basé sur les estimations du management fondées sur les jurisprudences comparables et sur la base des informations disponibles à ce jour. Etant donné l'importante incertitude concernant l'ampleur des risques liés aux actions en indemnisation éventuelles et / ou aux amendes, la provision comptabilisée pourrait être substantiellement adaptée pour refléter les coûts finaux liés à ces risques.

Les dispositifs de prévention des risques et de conformité du Groupe ont été renforcés de manière régulière et significative au cours des dernières années. Cependant, le Groupe ne peut garantir que tous les risques et problèmes liés à des pratiques non conformes aux règles d'éthique et de conduite des affaires applicables seront entièrement maîtrisés ou éliminés. Le programme de conformité inclut des mesures de détection susceptibles de générer des enquêtes internes, voire externes. En ligne avec ses communications antérieures, la Société rappelle qu'une issue défavorable dans le cadre de procédures et / ou enquêtes en droit de la concurrence, ainsi que les conséquences liées, sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

## **B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUION DE PROVISIONS**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constituées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes.

Les risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2020 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

## **C. PASSIFS ÉVENTUELS LIES AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES**

Au 30 juin 2020, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

### **Note 17. Évènements postérieurs à la clôture**

Courant juillet 2020, face à la faiblesse de sa part de marché dans le domaine des Bâtiments et Territoires aux Etats-Unis et pour optimiser sa structure de coûts, le Groupe a décidé de fermer son implantation industrielle localisée à Chester dans l'état de New-York.

Les coûts de réorganisation qui en découlent seront comptabilisés à compter du second semestre 2020.

De leurs côtés, les programmes de cessions de Berk-Tek et de la métallurgie allemande suivent leur cours sans remise en cause des positions comptabilisées au 30 juin 2020.

Aucun autre événement important n'est survenu depuis le 30 juin 2020.